

pital. Nous les enterrions sur la colline. Voilà ce que j'ai à dire à propos de l'étouffement de l'initiative.

Qu'on me permette d'adresser un mot à mon honorable ami qui murmure ici je ne sais quoi au sujet de l'initiative personnelle, de l'initiative privée et le reste. Mon père était un médecin conservateur. Il n'y pouvait rien, parce que c'est une question de formation. Mon père soutenait de longues discussions au déjeuner et ailleurs sur le programme de Lloyd George. Je suis au courant de tous les arguments, parce que j'ai entendu un grand nombre de médecins parler de cette question. Un médecin est un homme très conservateur mais aussi un homme intelligent. Autrement, il n'aurait pu obtenir son diplôme de médecin. Les médecins ont l'esprit ouvert et certains d'entre eux peuvent se plier à un changement.

Je crois qu'on l'a prouvé. Le député de Rosetown-Biggar nous a raconté quelques histoires au sujet de ce qui s'est passé en Grande-Bretagne. Au cours des cinq ou six dernières années, j'ai passé quelque temps en Grande-Bretagne et je sais comment se sont comportés les médecins. Ainsi qu'en font foi les passages cités et les paroles prononcées l'autre jour par un médecin éminent, le fait même que les membres du corps médical en sont enthousiasmés prouve l'excellence du plan. Le parti tory de Grande-Bretagne n'a jamais essayé de combattre les mesures présentées à cet égard à la Chambre des communes britannique. Cela prouve à mon avis que le plan doit paraître acceptable au public anglais.

Je crois avoir pris mes cinq minutes. Si j'ai fourni un apport au débat, tant mieux; sinon, mes amis de notre parti continueront demain en prononçant de plus longs discours.

**L'hon. M. Martin:** Qu'il le dise maintenant.

**M. Knight:** Certains de mes collègues veulent prendre la parole et je ne crois pas que nous reviendrons sur cette contestation ce soir. Le ministre des Finances voudrait peut-être tenter un autre effort. Deux de mes collègues qui ont quitté la Chambre sont partis, assurés que nos délibérations seraient suspendues à dix heures. Je termine donc mes observations en vous signalant, monsieur le président, qu'il est dix heures.

**L'hon. M. Martin:** Même si j'invite mon honorable ami à poursuivre pendant quelques minutes? Ne se rendra-t-il pas à l'invitation d'un ministre qui veut lui être très agréable?

**M. Nicholson:** Je ne pense pas que le ministre veuille que le premier crédit de son ministère soit adopté sans que le comité ait [M. Knight.]

entendu ses observations ou celles de son adjoint parlementaire.

**L'hon. M. Martin:** Je prévoyais le faire lors de l'examen des crédits.

**M. Nicholson:** Comme il est maintenant passé dix heures...

**L'hon. M. Martin:** Je puis dispenser mon ami d'avoir à poursuivre ses observations. Je ne me proposais pas de prendre la parole avant l'étude des crédits. J'ai cru que c'était la meilleure façon d'ordonner l'étude des crédits.

**M. le président suppléant:** Comme il est dix heures, dois-je faire rapport des résolutions et demander la permission de siéger de nouveau?

**Des voix:** Entendu.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui au comité des subsides, lesquelles sont lues pour la 2<sup>e</sup> fois et adoptées.)

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Harris:** Demain matin, nous étudierons les crédits des Archives publiques, de la Bibliothèque nationale, de l'Office national du film et les crédits supplémentaires de la Citoyenneté et de l'Immigration. Nous passerons ensuite aux crédits de la Santé nationale et du Bien-être social, des Affaires des anciens combattants, des Mines et Relevés techniques et des Travaux publics.

Je me dois également de dire, monsieur l'Orateur, qu'une entente a été conclue parmi nous tous afin que lundi et mardi nous formions en comité des subsides du consentement unanime de la Chambre. On ne présentera pas d'amendement lorsque la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides sera présentée.

(A dix heures 4 minutes, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)

[Les crédits suivants ont été adoptés en comité des subsides]:

#### MINISTÈRE DU COMMERCE

##### ÉNERGIE ATOMIQUE

Commission de contrôle de l'énergie atomique—

51. Dépenses d'administration de la Commission, \$45,650.

52. Subventions pour recherches et enquêtes sur l'énergie atomique, \$300,000.

Atomic Energy of Canada Limited (programme de recherches)—

53. Exploitation et entretien courants, y compris le matériel de recherche remplaçable, \$11,366,183.

54. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, et autorisation à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'entreprendre la construction d'ouvrages à Deep-River pour l'Atomic Energy of Canada Limited, \$6,983,465.